

une proposition de résolution. Cela m'a paru une façon véritablement peu digne de traiter une question pourtant extrêmement sérieuse.

Notre collègue de Winnipeg-Nord-Centre a rendu hommage aux réalisations de sir John A. Macdonald, de sir Wilfrid Laurier et de feu J. S. Woodsworth, dont on sait la grande réputation. Il a parlé d'eux, je pense, d'une façon parfaitement digne et sérieuse. Sans doute nous pourrions comprendre que les députés du gouvernement ne veuillent pas voir cette résolution mise aux voix. Nous concevons qu'ils n'aient peut-être pas envie de l'appuyer intégralement. Toutefois j'aurais attendu des députés ministériels quelques manifestations d'un appui de principe. J'aurais cru que dans leurs discours ils auraient donné à entendre que ceci ou cela présentait certaines difficultés ou encore qu'il faudrait peut-être songer à modifier la proposition de telle ou telle manière etc.

Mais j'ai eu l'impression que le discours de l'honorable député d'York-Ouest (M. Hamilton), en réponse à cet appel de la part de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, était plutôt inférieur à ses normes ordinaires. J'ai entendu l'honorable député d'Halton (M. Best) parler pour la première fois cet après-midi. Je le félicite de manier la langue avec tant de facilité, ainsi que de l'aisance avec laquelle il s'est exprimé à la Chambre. Je sais que ce n'est pas très facile, mais les gens de robe ont ordinairement plus d'aisance à s'exprimer que ceux qui, en certains cas, vivent loin de toute civilisation.

A tout événement, il a dit que la proposition de résolution renfermait certains points décevants. Je ne vois pas sur quoi puisse se fonder pareil jugement, vu que la proposition se place sur le plan le plus élevé qui soit, qu'elle vise un objectif noble; je ne comprends donc pas comment il a pu y voir des points décevants. Il a dit ensuite qu'en acceptant pareille proposition, le gouvernement abdiquerait sa responsabilité. Les députés qui siègent du côté ministériel de la Chambre emploient le mot "abdication" tout comme s'ils avaient quelque rapport avec la royauté. Ils parlent toujours d'abdication à tout propos. Ils ne sont que les membres de la Chambre des communes qui constituent le parti ministériel et j'estime qu'ils devraient employer un langage qui soit compatible avec leur importance, laquelle pourrait être beaucoup moindre dans quelques mois.

La motion a pour objet d'établir un comité qui ferait des recommandations, au cours de dix ans, sur les propositions qui y sont énoncées. Nous savons tous que ces vœux devraient recevoir l'approbation du Parlement et des assemblées provinciales intéressées. Mais cette motion est d'une conception hardie. Elle

[M. Herridge.]

a demandé de l'imagination. J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour les conservateurs, que je trouve de bons et solides citoyens.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Ils sont vraiment solides.

**M. Herridge:** Mais j'ai toujours remarqué qu'ils manquent ordinairement d'imagination. Cet après-midi, le député d'Halton a dit que la proposition de résolution n'était pas pratique. Lorsque les membres de notre parti, comme vous le savez, monsieur l'Orateur, ont soulevé la question des allocations familiales, cette proposition n'était pas pratique. Quand ils ont soulevé la question de la pension de vieillesse, cette proposition n'était pas pratique non plus. Lorsqu'ils ont soulevé la question des prix minimums et d'autres sujets du même genre, même avant la présentation du projet de loi, la proposition n'était pas pratique. Mais les membres du gouvernement actuel ont retenu certaines leçons. Après avoir passé 22 ans loin du pouvoir, ils discernent la nécessité de conformer leur pensée, dans une certaine mesure, à celle de l'ensemble de la population; ayant ainsi reconnu les désirs et les exigences du peuple, ils ont adopté des mesures que nous nous sommes empressés d'appuyer. Mais c'est un programme fragmentaire. Ils ne voient pas la nécessité d'un plan d'ensemble, d'une vue générale, parce qu'il faut une imagination qui est hors de leur portée.

Je dois continuer, sous peine de ne pas entrer dans le vif de mon sujet. Mes observations se rattacheront de très près à la proposition de résolution. L'honorable représentant d'Halton a déclaré que la proposition n'est pas pratique. Nous sommes les gens les plus pratiques qui soient. Relativement à la proposition, nous avons pris des dispositions pour que divers députés parlent de divers sujets; il s'agit de députés qui savent s'exprimer et dont l'expérience leur donne qualité pour parler de telles questions.

S'il en avait le temps ce soir, le représentant d'Humboldt-Melfort (M. Bryson) parlerait de l'irrigation et de l'utilisation de l'eau, car c'est un cultivateur qui toute sa vie s'est occupé de pareils problèmes. Un autre député, homme très savant, bibliothécaire et sportsman, devait parler de l'aspect des sports. Un autre devait parler de l'exploitation minière parce qu'il a travaillé dans les mines. Tous les membres de notre parti sont des gens pratiques. Ils devaient prendre une attitude pratique à l'appui d'une proposition de conception hardie.

Je parlerai ce soir d'un sujet que je connais: la conservation. Or, la conservation est l'un des principaux objectifs de la proposition de résolution. J'ai consacré cinquante